

Dates du concours

Le concours est ouvert dès maintenant jusqu'au 31 décembre 2021 inclus.

Le public concerné

L'âge limite est de 14 ans. Les dessins seront sélectionnés par tranche d'âge :

- 3 à 5 ans révolus
- 6 à 8 ans révolus
- 9 à 11 ans révolus
- 12 à 14 ans révolus

Le thème et les techniques

« Les fêtes locales dans mon pays » : chacun peut illustrer librement une des fêtes, locale ou nationale de son pays.

Dessins au crayon, pastel, feutre, gouache, au choix sur papier A4 (21cm x 29.7cm).

Inscrire au dos le titre de la fête, la date de la fête, le pays et la région.

Ne pas inscrire l'identité du jeune au dos du dessin, sous peine d'exclusion !

Remplir à part la fiche d'inscription contenant l'identité du jeune ainsi qu'une autorisation parentale.

Dépôt des dossiers (dessin et fiche d'inscription)

La fin du concours est prévue le 31 décembre 2021.

Chaque pays organise la réception des dessins.

En France, la date de dépôt des dessins à Europe Echanges par les jeunes ou l'organisation (CMJ, accueil de loisirs, école, association...) est fixée au lundi 10 janvier 2022.